

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Arras (62000)

Réponses de Frédéric Leturque, au nom de la liste « Arras Pour Vous »

— le 23/02/2020 à 20:12 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Arrageois de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Afin de permettre un développement conséquent et harmonieux du vélo, l'établissement d'un plan vélo ou d'un schéma directeur des mobilités actives s'avère être un outil indispensable et nécessaire.

Réalisé en concertation avec les associations représentatives des cyclistes et en lien étroit avec la CUA qui a déjà bien amorcé le sujet et qui nourrit de grandes ambitions dans ce sens (le dernier budget voté par la CUA en est la traduction), il nous permettra notamment sur la ville d'Arras de :

- 1- Hiérarchiser le réseau routier ;
- 2- Poursuivre le développement du réseau cyclable et réaliser, en concertation, les infrastructures adaptées pour les vélos;
- 3- Redéfinir la zone 30, expérimenter les « vélorues », « les rues de l'avenir, rues aux enfants », les « zones de rencontre » et travailler avec les habitants à un « plan places » définissant les besoins de chacune des places de la ville pour un meilleur partage de l'espace public
- 4- Développer un calendrier d'actions de sensibilisation-prévention en lien avec les associations d'usagers et la police nationale et municipale ;
- 5- User de tous les leviers municipaux de communication pour informer sur le respect du Code, les aménagements, les bienfaits pour la santé, le porte-monnaie...et contribuer ainsi à faire évoluer les mentalités ;

Son développement s'appuiera sur :

- la mise en place une Commission des mobilités, associant élu(es) et structures compétentes afin de garantir la prise en compte des déplacements à vélo, trottinette, marche, etc... dans les différents aménagements ;
- un budget conséquent, à savoir l'équivalent de 20 euro par an et par habitant
- un budget participatif dédié : en sus du budget participatif existant (200 000 euros), nous développerons un budget participatif de 100 000 dédié à la mobilité.

Le territoire et la ville ne partent pas de rien sur ces sujets avec les réalisations suivantes opérées au cours du mandat qui s'achève : zone 30, double sens cyclables, tourne à droite vélos..

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo

Pour nous, la concertation est la clé de la réussite : elle est la garantie de voir les aménagements réalisés adaptés aux besoins des cyclistes. Il convient également d'être en lien étroit avec les autres usagers de l'espace public, comme l'a fait Karine BOISSOU, conseillère municipale et candidate à nos côtés, pour écrire son rapport sur les nouvelles mobilités. Au regard de la compétence de la CUA, le travail devra se poursuivre à cette échelle également.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Créer un réseau express vélo interurbain qui reliera les principales communes de la CUA. Il devra être connecté au centre-ville d'Arras.

Pour nous, le réseau cyclable (et les infrastructures qui vont avec) doit être lisible, sécurisé et cohérent. Sa praticabilité doit être garantie par un entretien régulier, tout comme sa continuité : il doit ainsi permettre de relier les différentes villes de la CUA de manière sécurisée et doit également desservir les zones industrielles, d'activités et l'ensemble des lieux stratégiques (établissements scolaires, piscine, universités, théâtre, salles de sport, hôpitaux...).

Il doit en outre prévoir un calendrier de réalisation.

Ce réseau ne se décrète pas et doit être imaginé avec les élus et les usagers des communes de la CUA, cette dernière y travaillant déjà. On peut évoquer par exemple l'axe cyclable Arras-Gavrelle-Douai travaillé collectivement.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte proposée par Droit au vélo

Comme indiqué précédemment, nous développerons le réseau cyclable en réalisant les infrastructures adaptées et en concertation avec les associations représentatives des cyclistes.

La carte proposée par l'ADAV pourra être une base de travail.

Sur les axes à forte circulation, la piste confortable et sécurisée sera évidemment privilégiée. Il faut noter que le travail est engagé, notamment par la CUA qui a obtenu des crédits de l'Etat suite à appel à projet, notamment pour sécuriser des points difficiles et pour poser du jalonnement et du mobilier sécuritaire.

Nous veillerons aussi à ce que son insertion dans le trafic se fasse de manière sécurisée et optimale pour les cyclistes.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gare vers zones d'activités aux abords de la ville, centre ville vers les zones commerciales, centre ville vers les groupes scolaires et liaison entre les voies vertes aux abords de la ville.

Une piste pourrait être d'accompagner le développement de la carte cyclable participative (Open Street Map) et d'installer une signalétique vélo permettant de se repérer et d'évaluer les distances.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec un jalonnement continu. Sécurisation des itinéraires cyclables parallèles aux boulevards.

Voir la réponse à la question 5

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de la Communauté Urbaine d'Arras.

C'est un travail qui est déjà engagé à la CUA en lien avec les partenaires extérieurs au territoire. L'axe Arras-Gavrelle-Douai en est une illustration.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité

Nous nous inspirons fortement de villes comme Gand en Belgique qui a fait sien le principe suivant : « l'accès aux parkings relais : oui ; le trafic de transit : non ! »

Il s'agit bien de redonner de la place aux cyclistes, mais aussi aux piétons ou aux autres micro-mobilités. Il s'agit pour nous de passer de la rue où l'on circule à la rue où l'on habite. Et in fine, de parvenir à un juste partage de l'espace public !

Cela prend du temps et ne se décrète pas. C'est une révolution douce qui doit se mettre en place. Nous serons fidèles à notre méthode de concertation, d'échanges et de débats, l'enjeu étant d'emmener la population dans cette direction.

L'objectif est bien de travailler à la poursuite de l'apaisement de la ville, de faire d'Arras une ville défendant une douceur de vivre.

+ cf. réponse 1

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Voir les réponses aux questions 1 et 8.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : Les boulevards intérieurs, Avenue Winston Churchill

Il s'agit d'une bonne idée sur le fond mais cela nécessite en parallèle de faire baisser le trafic des véhicules légers par le développement des P+R avec navettes comme nous l'avons initié. Cela est surtout intéressant pour les transports en commun. Pour les modes doux, il serait préférable de leur dédier des itinéraires spécifiques et propres pour assurer la sécurisation et le confort de leurs déplacements. Cependant, s'il n'est pas possible de trouver un itinéraire alternatif

spécifique, cette utilisation peut être intéressante.

Là encore, la réflexion doit être menée collectivement, sans précipitation, en associant le plus grand nombre et notamment les gestionnaires de ces voiries. Il faut prendre le temps nécessaire et imaginer d'abord les solutions pour faire baisser le trafic automobile.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Cette proposition figure dans le rapport sur les nouvelles mobilités réalisé par Karine Boissou. Nous souhaitons développer ces zones de rencontre.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne la Grand'Place.

Notre programme prévoit la mise en place d'un "plan places" qui permettra de définir avec les habitants, usagers et commerçants l'identité de chaque place.

L'objectif étant d'organiser, d'apaiser et de faire respirer les places. nous ne pouvons répondre de manière binaire à cette question.

Quoi qu'il en soit, la grand place doit respirer, être organisée, faire l'objet d'une réappropriation heureuse et populaire. Elle ne peut rester un parking de supermarché, en grand vrac.

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Le fait de sécuriser et apaiser les abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie figure dans notre programme. La sécurité des enfants et de leurs accompagnants est une priorité absolue. Ce système existe déjà (exemple à l'école Anatole France) et nous souhaitons le développer.

Action n°14 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en envisageant des parkings périphériques avec une offre de mobilités pour rejoindre le centre.

Ce sujet est au cœur de nos réflexions depuis quelque temps. L'aménagement des parkings relais et la mise en place des navettes gratuites à partir de ceux-ci pour relier gare ou centre-ville existent. Nous souhaitons les développer et renforcer ce service gratuit en travaillant toujours en étroite collaboration avec les communes de la CUA.

Action n°15 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

C'est un corolaire indissociable de la création des parkings relais, tout comme l'information sur la gratuité des navettes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°17 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Pour 16 - 17 - 18 et 19 : nous continuerons à déployer des parkings vélos adaptés en accès libre ou sécurisés pour la vie quotidienne (services marchands et non marchands, écoles, gares, lieux de vie, parkings relais...) et les événements exceptionnels (Festival du Cinéma, Main Square, Journées du Patrimoine, Marché de Noël...)

Nous privilégierons leur installation sur la voirie (notamment sur les places de parking auto supprimées au droit des passages piétons).

Pour les établissements scolaires, nous continuerons de privilégier leur installation au sein de l'établissement (ces parkings seront ouverts aux trottinettes et skate).

Nous avons conscience que nombre de maisons ou d'immeubles, et tout particulièrement des logements sociaux, ne sont pas équipés de local permettant de stationner son vélo en toute sécurité. Avec une double conséquence :

- Très peu de familles possèdent un vélo
- Les enfants ne savent pas faire du vélo.

Nous travaillerons avec les bailleurs et développerons des parkings sécurisés au droit des immeubles (ou dans les immeubles quand c'est possible). Il s'agit bien pour nous de permettre à chacun d'accéder à cette mobilité vertueuse.

Nous anticiperons les besoins en matière de parking, notamment à la gare (cf. master Plan). Le fait de prévoir la possibilité d'y accrocher 1000 vélos semble cohérent au regard de la fréquentation de la gare et du projet ambitieux que nous portons pour la gare et son environnement.

Nous favoriserons la multi et l'intermodalité, au vue de la saturation déjà observée dans certains trains.

Nous mènerons des actions de sensibilisation aux vols de vélo et à la nécessité d'accrocher son vélo avec un bon cadenas.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°19 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

La sécurité des personnes est notre priorité absolue.

Nous avons d'ores et déjà commencé à supprimer les places de parking au droit (5m) des passages pour piétons et nous le généraliserons.

Nous profiterons de cette suppression pour installer des arceaux vélo (ou box sécurisés, en fonction de l'usage), notamment lorsque nous serons à proximité d'un service (poste, salles de sports, de spectacle, magasins...)

Action n°21 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous envisageons de créer à la gare une Maison des Mobilités, véritable plate-forme vers les nouvelles mobilités, l'intermodalité et la multimobilité, dans le cadre du grand projet MasterPlan de reconfiguration de la gare, de la place Foch et du quartier.

Cette maison constituera un véritable lieu ressources pour les mobilités actives :

- Location vélo/trottinette
- Station services (pompes...)
- Ateliers d'auto-réparation...
- Informations
- Conciergerie
-

Nous inventerons ensemble les services à installer dans cette Maison des Mobilités

Promouvoir une culture vélo

Action n°22 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous sommes conscients du rôle essentiel de l'éducation

Aussi, poursuivons-nous les actions pour l'apprentissage du « vélo à l'école », et plus largement l'apprentissage des mobilités autres que voitures, notamment dans les quartiers prioritaires politiques de la ville où il a été constaté que nombre d'enfants ne possèdent pas et donc souvent ne savent pas faire du vélo.

Le programme Alvéole sera mobilisé pour équiper les écoles en stationnement vélo adéquate.

Plus largement, nous saisirons toutes les opportunités telles que le Savoir rouler, la Cité éducative ou encore le challenge des mobilités scolaires qui aura lieu en mai... pour sensibiliser enfants, enseignants et parents et montrer qu'une autre mobilité est possible.

(cf également réponse 17)

Action n°23 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Corollaire de la question précédente, la Caisse des écoles de la ville d'Arras peut être, en lien avec les parents d'élèves et les enseignants, mobilisée pour l'acquisition de vélos.

Action n°24 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Lors des permis piétons et vélos, la police municipale se rend dans toutes les écoles de la ville et y installe une piste permettant l'apprentissage des bons gestes pour la sécurité et développer le savoir rouler à vélo.

La création de pistes cyclables d'apprentissage peut être un élément structurant de cet apprentissage. Il conviendra alors de favoriser le fait que les élèves et les enseignants des différentes écoles s'y rendent en toute sécurité à vélo !

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

a valeur de l'exemple n'est plus à démontrer.

Vous le savez, j'ai et j'aurai dans mon équipe plusieurs personnes qui se déplacent quotidiennement à vélo et sauront montrer le chemin et contribuer au développement de son usage.

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous élaborons actuellement un Plan de déplacement d'administration (PDA) et travaillons aussi à l'échelle inter-administrations avec le Département et la Préfecture notamment.

L'utilisation des vélos-cargos pour certaines livraisons sera un axe à proposer pour notre PDA, en associant le personnel et les instances représentatives du personnel.

A noter que la CUA a obtenu des financements en répondant à un appel à projets de l'Etat pour permettre le financement de trois vélos cargo à assistance électrique. Un modèle a d'ailleurs été présenté lors de la semaine de la mobilité.

Action n°27 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cf. réponse 22

Nous souhaitons également mettre en place des ramassages vélo pour aller aux centres de loisirs, à la piscine ... et à l'école !

Action n°28 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Cf. réponse 1

La communication joue un rôle essentiel.

Aussi, en s'appuyant sur les actions existantes (semaine de la mobilité, fête du vélo, les boulevards sont à tous et toutes...), nous poursuivrons le développement d'un calendrier d'actions de sensibilisation-prévention en lien avec les associations d'usagers et la police nationale et municipale.

Une « journée sans voiture », une « année de la mobilité active pour Arras », une opération ParkDay », « mes courses à vélo avec les commerces »...pourront être des actions à mener pour sensibiliser toujours plus sur les avantages du vélo, pour chacun.e et pour la collectivité.

Action n°29 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

La communication-sensibilisation va de pair avec les sanctions.

Les stationnements illicites mettent en danger les cyclistes et nous ne tolérerons pas cet incivisme et manque de respect.

C'est ainsi que nous avons installé des potelets là où le stationnement illégal est régulièrement observé (bld Faidherbe par exemple...) et que nous mobiliserons encore plus notre police municipale, à la fois pour de la sensibilisation et des sanctions, dans la mesure de nos possibilités.

Action n°30 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous avons utilisé à plusieurs reprises le « Arras actualités » pour sensibiliser au nécessaire respect mutuel entre usagers de l'espace public. Nous l'avons fait lorsque nous avons mis en place la zone 30 en centre-ville, les double-sens cyclables, les panonceaux permettant le tourne à droite, les sas aux feux... et nous poursuivons nos efforts.

Nous envisageons également un travail avec les auto-écoles, les assurances pour qu'elles aussi insistent sur le partage respectueux de l'espace avec les cyclistes.

+ cf. réponses 1 et 28

Commentaires généraux

Vous aurez compris que nous sommes attachés à la méthode que nous pratiquons depuis de nombreuses années faite de concertation, d'implication et du travail collectif avec les usagers et les acteurs concernés, en particulier avec les communes de la Communauté Urbaine qui a une compétence importante sur le sujet. La CUA, en lien avec les communes qui la composent, a déjà réalisé beaucoup de choses et porte une véritable ambition sur le sujet pour les années à venir. Le dernier budget voté par la CUA l'exprime clairement.

Nous partageons cette ambition à Arras et défendons l'apaisement de la ville, la douceur de vivre, le plaisir de sa balader, l'opportunité pour aller travailler... pour tous les Arrageois.

Le projet de réaménagement du quartier de la gare, imaginé dans la concertation avec les habitants, intègre pleinement la question du vélo et des nouvelles mobilités. Enfin, nous sommes très sensibles au sujet de l'éducation à la pratique du vélo et des nouvelles mobilités et entendons accélérer sur ce sujet en lien avec les associations qui œuvrent dans ce sens.